

RÈGLEMENT

DES ÉTUDES 2025 / 2026



Afin de faciliter la lecture, le masculin est utilisé en tant que genre neutre

Ouverture

Bienveillance
Humanité

Territoire

Évolution
Enseignement
Diffusion

Rayonnement

Transmission
Savoirs
Partage

Accessibilité

Passion

Enrichissement

Échanges
Connaissances
Transversalité

Créativité

Interdisciplinarité
Rencontres
Éclectisme

Dynamique

Apprentissage
Expression

Valeurs

Potentiel

Plaisir

Curiosité
Soutien
Collaboration
Écoute

Respect

Envies
Invention

Diversité

Publics
Cultures
Accueillant
Confortable

Épanouissement

Progression
Lien

Ensemble

Visibilité
Structuration

Familles

Collectif
Professionalisme

Motivation

Richesse

Sourires

École de vie, de liberté et de citoyenneté,

de découverte et de connaissance,

la pratique artistique est un exercice de l'imagination,

de la sensibilité et de l'intelligence,

qui implique des techniques,

et son enseignement, une méthode.

Extrait : Schéma National d'Orientation Pédagogique 2023



SOMMAIRE

Pour trouver rapidement l'information qui vous intéresse

	Page
GÉNÉRALITÉS	
1- ORGANISATION GÉNÉRALE	4
2- ORGANISATION DE L'ANNÉE SCOLAIRE	4
3- ORGANISATION DES FAMILLES	5
4- ORGANISATION DES INSTANCES PÉDAGOGIQUES	5
5- ORGANISATION DES PARCOURS	6
6- ORGANISATION DU CURSUS COMPLET - PARCOURS A	8
7- ORGANISATION DES CYCLES	9
CONTENU DES PARCOURS	
1- ÉVEIL ARTISTIQUE	11
2- DANSE	11
3- MUSIQUE	12
4- ACTION CULTURELLE	13
5- PARCOURS DU SPECTATEUR	14
6- OUTILS NUMÉRIQUES	14
CYCLES ET OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	
Cycle Éveil artistique (danse et musique)	15
DANSE	
Cycle I	16
Cycle II	17
Cycle III amateur / Cycle III spécialisé	18
MUSIQUE	
Cycle I	19
Cycle II	20
Cycle III amateur	21
Cycle spécialisé - CPES (Cycle Préparant à l'Enseignement Supérieur)	22

ANNEXES - Disponibles à l'accueil sur demande

- Plaquettes *Choisir son parcours*
 - Éveil artistique
 - Danse
 - Musique
- Plaquette *Filière Voix*
- Plaquette *CHAM*
- Plaquette *CPES*

GÉNÉRALITÉS

1- ORGANISATION GÉNÉRALE

- Le Conservatoire Auguste Tolbecque est un établissement d'enseignement artistique classé par l'État en tant que **Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD)**.
- Le CRD fait partie du Pôle *Vie de la Cité et du Territoire* de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) comprenant quatre structures essentielles à la transmission du patrimoine, de la culture et des pratiques artistiques.



- L'enseignement artistique dispensé au CRD est composé de deux spécialités, déclinées en une grande variété d'esthétiques :
 - Danse
 - Musique
- L'apprentissage de la danse et de la musique s'inscrit dans un fonctionnement qui répond aux différentes orientations du Ministère de la Culture dans ces domaines :
 - Charte de l'enseignement artistique spécialisé
 - Schéma National d'Orientation Pédagogique
 - Critères de classement des Conservatoires
- En complément, l'**École d'Arts Plastiques (EAP)**, identifiée comme un établissement d'enseignement artistique, propose divers ateliers dont la description est déclinée dans son guide.
- Le règlement des études, défini pour une année scolaire, a pour objectif de mettre à la connaissance de tous, familles, élèves et équipe enseignante les informations suivantes :
 - Concrétiser les orientations du Projet d'Établissement (PE)
 - Fixer les grandes lignes du fonctionnement pédagogique
 - Baliser le cheminement et les étapes parcourus par les élèves
 - Garantir un socle commun de compétences et de connaissances

2- ORGANISATION DE L'ANNÉE SCOLAIRE

- Les cours sont dispensés selon le calendrier scolaire pour la zone A, avec une reprise des cours différée aux alentours de mi-septembre pour un total de 34 semaines.
- Les salles de cours peuvent être mises à disposition pour venir travailler au Conservatoire et sous la responsabilité d'un adulte référent pour les mineurs (sur réservation).
- La responsabilité légale du Conservatoire est engagée uniquement sur le temps des cours ou toute activité pour laquelle l'élève est sollicité.

Cours individuels de pratique instrumentale

- Les emplois du temps sont organisés en début d'année scolaire entre le professeur et la famille ou l'élève majeur.

Cours collectifs (danse / musique)

Elèves déjà inscrits

- La répartition dans les cours est concertée avec les professeurs.
- Un rendez-vous est proposé entre la famille / élève majeur et le(s) professeur(s) concerné(s)

Nouveaux élèves

- Les élèves sont affectés selon l'âge et le niveau, débutants ou ayant déjà eu un parcours artistique.
- Un rendez-vous d'évaluation (test) peut être proposé afin d'intégrer l'élève dans un niveau adapté.

MATÉRIEL ET TENUES

- Il est conseillé d'attendre les réunions d'informations proposées avant la reprise des cours, avant tout achat de matériel musical ou de tenues pour la danse.
- Afin de faciliter les organisations et selon les disciplines, une liste de matériel/tenues peut être proposée en amont des réunions d'informations.

Musique : possibilité de bénéficier d'une location d'instrument, le temps d'une acquisition personnelle

3- ORGANISATION DES FAMILLES

DOCUMENTS À FOURNIR

- Se référer aux indications sur le site du Conservatoire
- Danse > obligatoire : dès l'éveil et à chaque rentrée scolaire, un *certificat médical* de non contre-indication à la pratique de la danse devra être fourni.

PORTAIL FAMILLE

- Le portail famille est la première porte d'entrée sur les organisations du Conservatoire.
- Par l'intermédiaire d'un logiciel spécifique pour la gestion des dossiers et du parcours des élèves, les familles / élèves majeurs pourront procéder aux inscriptions, recevoir des informations et prendre connaissance du *Livret de l'élève* (Voir Page 9).

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

- Chaque famille ou élève majeur peut adhérer à l'association et ainsi contribuer aux actions proposées par les membres du bureau en concertation avec la Direction du CRD.
- Cette association est ouverte à l'ensemble des établissements d'enseignement artistique :
 - Conservatoire
 - École d'Arts Plastiques

4- ORGANISATION DES INSTANCES PÉDAGOGIQUES

- Parmi les différentes instances de concertations et de décisions du CRD, certaines sont spécifiquement dédiées aux parcours pédagogiques des élèves.

CONSEIL PÉDAGOGIQUE

- Le Conseil Pédagogique est un espace de réflexions qui veille à impulser la recherche et l'innovation pédagogiques, ainsi que le suivi des projets et des parcours d'élèves.
- Il a pour vocation de valider les organisations pédagogiques qui auront été concertées au préalable avec l'ensemble des équipes pédagogiques et administratives.

CONSEIL DE L'ÉLÈVE

- Le Conseil de l'élève est constitué de l'ensemble des professeurs pour un élève et permet de statuer sur la pertinence ou non de proposer un format de parcours adapté.
- Trois formats sont proposés pouvant avoir une durée limitée, à validation de la Direction :
 - Parcours personnalisé
 - Pratique d'un 2^{ème} instrument ou d'une 2^{ème} esthétique (à partir du Cycle II)
 - Choix d'une dominante (danse / musique)

Parcours personnalisé

- Il s'agit d'un dispositif exceptionnel, prenant en compte une situation particulière et devant être justifiée pour une orientation cohérente de l'élève.
- Les parcours personnalisés s'adressent aussi aux élèves en situation de handicap. Pour le cas d'une impossibilité à offrir un parcours spécifique, un rendez-vous avec la Direction du CRD sera proposé afin de diriger les publics concernés vers des structures spécialisées.

5- ORGANISATION DES PARCOURS

- Les différents parcours proposés permettent de mettre l'élève au cœur de son projet, qu'il soit un enfant, un adolescent, un jeune adulte ou un adulte.
 - Proposer une pratique amateur de qualité pour tous
 - Soutenir les projets d'élèves tout au long de leur cursus
 - Accompagner les vocations à destination d'une professionnalisation
- La professionnalisation s'entend à divers niveaux :
 - Artiste interprète / enseignant artistique / conseiller pédagogique pour les pratiques artistiques de l'Éducation Nationale / médiation culturelle / communication / écoles « son et image » / complémentarité à d'autres pratiques artistiques / facture d'instruments / entreprises de la culture / sciences de l'éducation / sciences cognitives / secteurs sanitaire et social / défi personnel / autres ...

RÉGULARITÉ DANS LE PARCOURS

- Comme tout apprentissage, une présence régulière aux cours/ateliers définis dans le cursus de l'élève est nécessaire au bon déroulement d'un parcours.
- Une pratique parsemée d'irrégularité provoque rapidement de la démotivation, face à des acquis qui n'arrivent pas à se consolider.
- Ce travail de régularité permet d'accéder à une autonomie essentielle afin d'évoluer vers de nouvelles propositions et prendre plaisir à jouer, chanter ou danser.

Travail en autonomie

- Les élèves musiciens se verront proposer un temps de travail en autonomie à la maison, à la mesure de la maîtrise musicale pouvant être assurée sans la présence d'un professeur.

PARCOURS ÉTUDIANTS

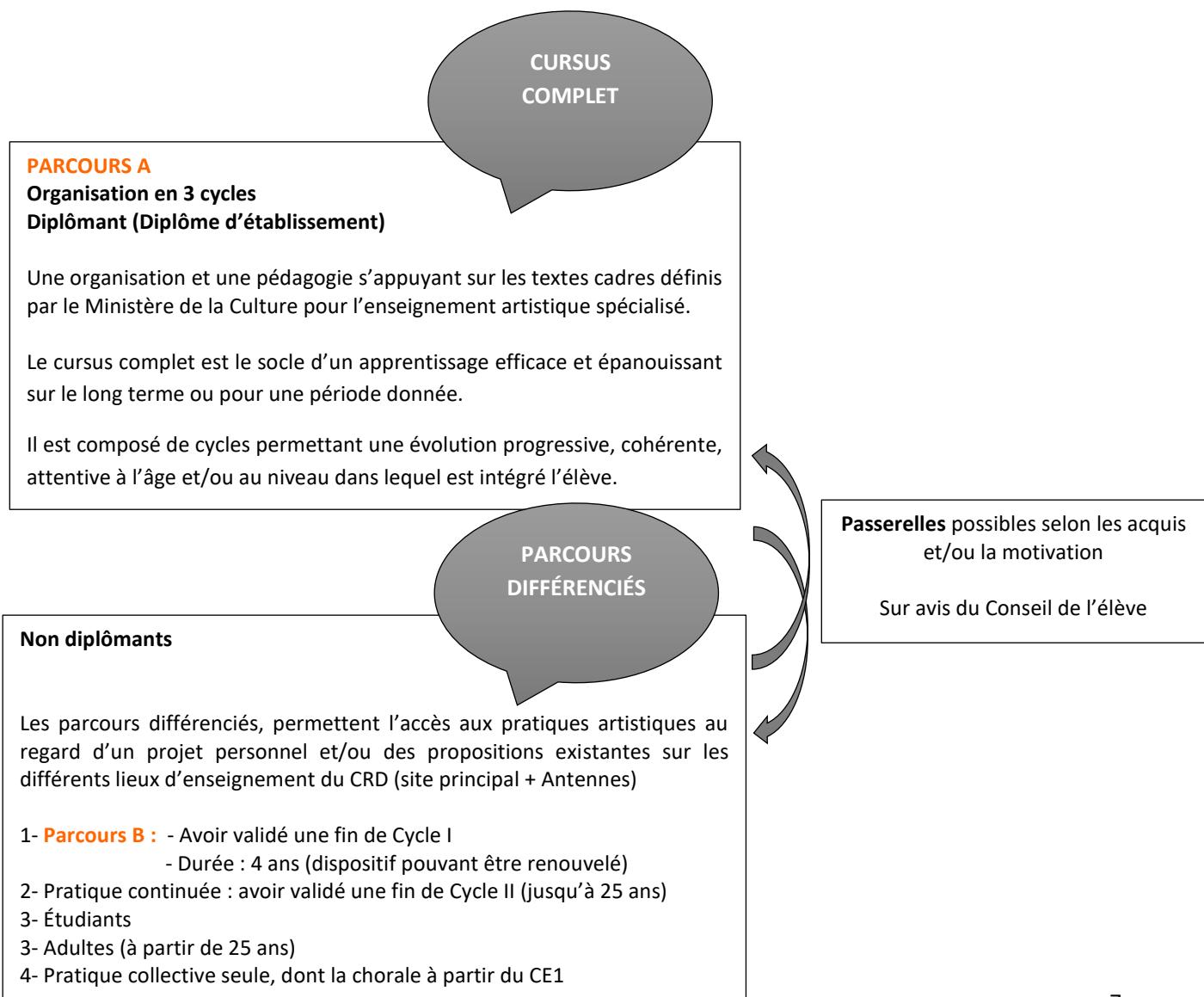
- Proposition d'ateliers adaptés à l'emploi du temps universitaire (danse / chorale)
- Parcours spécifique, au cas par cas :
 - Activité artistique passée ou étudiant débutant
 - Modes d'intégration dans les cours, notamment collectifs
- Une autorisation spécifique peut être accordée pour présenter un CEC / CEM dans un format de préparation ne répondant pas au cahier des charges des élèves inscrits dans un cursus complet.

PARCOURS ADULTES (à partir de 25 ans)

- L'accueil des adultes fait partie d'une volonté confirmée dans le Projet d'Établissement, qui acte une priorité donnée aux pratiques collectives sans condition, si le niveau le permet.
- Les cours d'instruments sont proposés en mini-collectif ou cours individuel de 30 minutes maximum, à la condition que le professeur concerné puisse intégrer ces espaces de travail dans son emploi du temps.
- Cette proposition est valable pour une année scolaire, non renouvelable tacitement et selon les places disponibles.

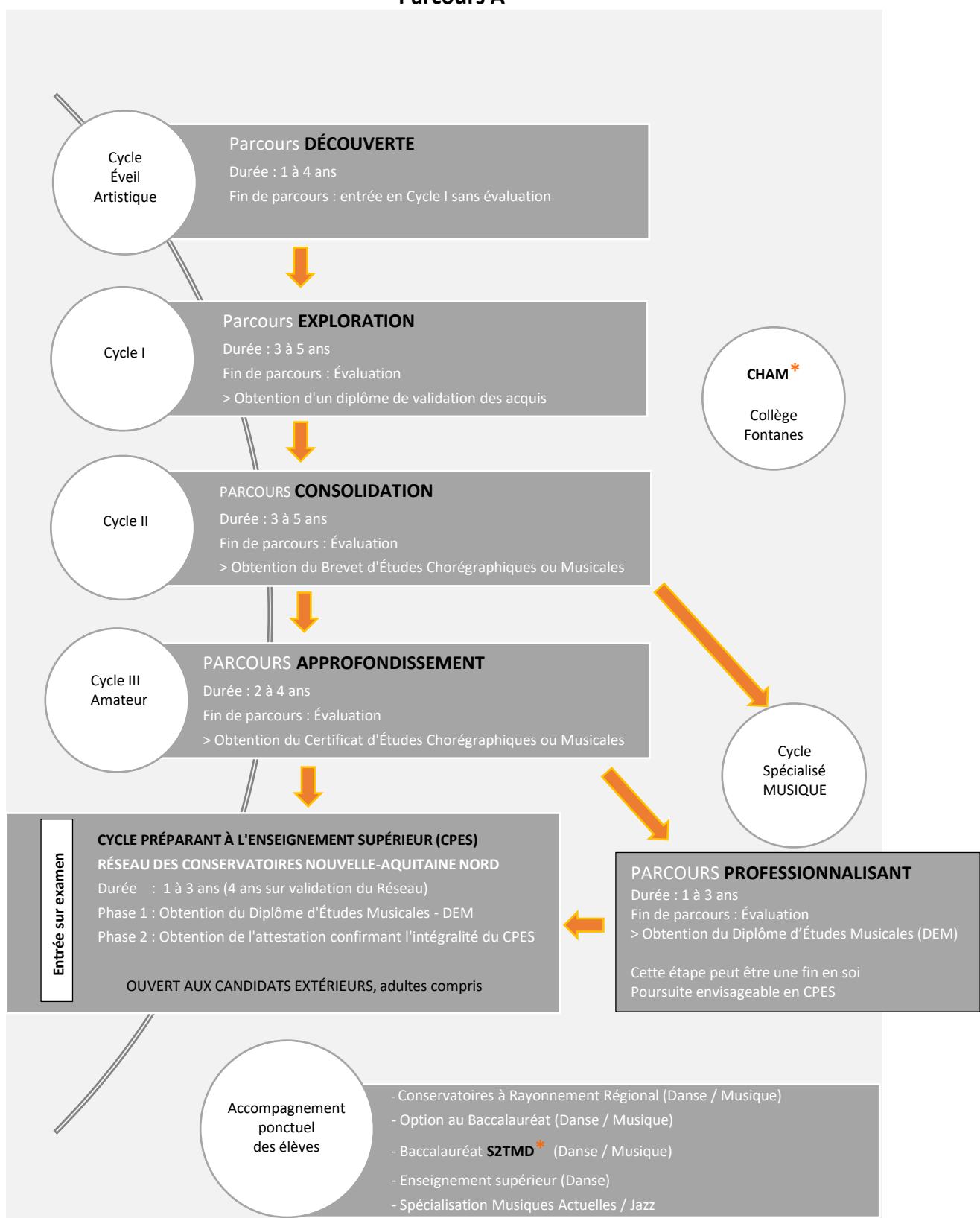
Dérogation :

- Un adulte peut intégrer un cursus complet lorsque cela répond à un projet personnel pouvant être accompagné par le Conservatoire.



6- ORGANISATION DU CURSUS COMPLET

Parcours A



* **CHAM** : Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) - pratique vocale

* **S2TMD** : Sciences et Techniques du Théâtre de la Musique et de la Danse

7- ORGANISATION DES CYCLES

NOTION DE CYCLES

- Les cycles sont des espaces d'apprentissages qui accueillent les enfants dès la maternelle et accompagnent les élèves tout au long de leur cheminement au sein du Conservatoire.
- C'est dans cette vision globale des apprentissages, qu'il est proposé différents parcours marquant ainsi des étapes cohérentes, des plus jeunes aux adultes.
- Cet ajustement permet aux élèves, désirant intégrer d'autres Conservatoires, de faire valoir un niveau reconnu sur l'ensemble du territoire national. (Toute réserve gardée, du fonctionnement de chaque Conservatoire, pouvant orienter les études artistiques dans des formats et exigences propres)

Objectifs :

- Périodes permettant une approche appropriée à l'évolution cognitive et physique de l'élève
- Contenus d'apprentissages adaptés au niveau requis
- Temporalité admettant des ajustements si nécessaire
- Évaluations tout au long du parcours pour amener l'élève vers l'autonomie et le plaisir

ÉVALUATIONS

Continue

- Chaque cours est en soi un temps d'évaluation informel, puisque l'élève évolue d'un cours à l'autre.
- Les professeurs ont un regard attentif, bienveillant tout en maintenant l'exigence nécessaire en lien avec les objectifs fixés avec l'élève et en résonnance avec le cycle dans lequel il se trouve.

Autoévaluation

- Les professeurs proposent régulièrement aux élèves de procéder à une autoévaluation qui peut prendre différentes formes selon l'âge, le niveau et la discipline.
- Il s'agit avant tout de permettre à l'élève d'acquérir de l'autonomie en ayant une prise de conscience dans sa façon de pratiquer.

Évaluation annuelle

- Cette évaluation fait l'objet d'un bulletin annuel rédigé par le(s) professeur(s). Il sera remis aux parents et élèves majeurs en fin d'année scolaire par l'intermédiaire du portail famille.
- Elle prend en compte le travail, la motivation, les réussites, les difficultés et toutes observations pouvant apporter des éléments constructifs à l'évolution de l'élève.
- Il s'agit avant tout d'un regard bienveillant prenant en compte une évaluation en contrôle continu.
- Les élèves présentant de grandes difficultés se verront proposer une rencontre avec le(s) professeur(s) et la Direction, en présence du (des) parent(s), pour envisager une poursuite adaptée de l'activité.

Livret de l'élève

- Document permettant de garder en mémoire le parcours de l'élève avec une consultation possible pour les familles, via le portail famille :
 - Parcours pédagogique
 - Participation aux projets
 - Parcours du spectateur
- Ces éléments pourront être complétés avec les initiatives personnelles de l'élève et l'intégration éventuelle dans des groupes locaux (danse / musique / autres ...).

VALIDATION D'UN CYCLE

- L'inscription à un passage de cycle s'effectue à la décision du ou des professeur(s).
- La validation d'un cycle est décidée par un jury en interne ou en présence de spécialistes extérieurs.
- Le contenu de cette évaluation correspond aux exigences appropriées pour le niveau désigné.
- Une note de cadrage est adressée aux familles pour chaque élève concerné.

Note de cadrage :

- Il s'agit d'un document informatif, permettant aux familles, aux élèves, aux professeurs et aux membres des jury, d'avoir un même niveau d'informations.

PROGRAMME ADAPTÉ À CHAQUE PASSAGE DE CYCLE

- L'ensemble du programme ne sera pas sanctionné par une note.
- Le résultat sera, soit le passage dans le cycle supérieur, soit le maintien dans le cycle initial pour renforcer les acquis et permettre à l'élève de se sentir pleinement intégré dans le niveau lui correspondant.

Objectif :

- Les professeurs préparent les élèves dans une optique de penser les passages de cycles comme des étapes de valorisation de leur investissement et de continuité dans les apprentissages.

Trois cycles en trois étapes

- Chaque étape permet une valeur pédagogique et artistique, venant s'ajouter aux autres.

Évaluation de fin de cycle • Danse • Pratique instrumentale	Objectifs principaux
Cycle I	Proposer un programme diversifié et entrer dans la créativité
Cycle II	Aller à la rencontre des autres et travailler dans le collectif
Cycle III amateur - CEC / CEM	Intégrer les fondamentaux de sa discipline dans un projet personnel
Cycle III spécialisé - DEM	

L'ÉVALUATION DE LA FORMATION MUSICALE

- Les objectifs principaux pour la danse et la pratique instrumentale sont au cœur des objectifs pour la Formation Musicale (FM), créant ainsi des objectifs partagés et cohérents.

Particularité pour l'évaluation de fin de Cycle I - FM :

- Le passage de ce cycle s'effectue lors de la « Phase D » qui se déroule sur une année ou sur deux ans, afin que les élèves puissent évoluer à leur rythme dans cette discipline.
- Tous les élèves de la « Phase D » sont invités à participer à l'évaluation de fin de Cycle I, permettant à chacun de tester et expérimenter ses acquis et/ou besoins de consolidation.
- La décision d'une consolidation sur une deuxième année, ne vient pas entraver la poursuite du cursus instrumental.

DIPLOÔME D'ÉTABLISSEMENT

- Lorsque le cycle est validé en son entier, l'élève reçoit un *Diplôme de Fin de Cycle* qui correspond à un diplôme d'établissement. Chaque établissement pouvant proposer cette certification interne ou non.

CONTENU DES PARCOURS

1- ÉVEIL ARTISTIQUE

- L'éveil artistique se décline en deux grandes périodes :
 - Éveil
 - Initiation
- Ces espaces dédiés proposent un éveil sensoriel, première rencontre avec le monde artistique par la pratique de jeux vocaux, rythmiques ou d'expression corporelle. Le développement de l'écoute, de la perception, de la relation aux autres et de la mise en espace, permettent aux plus jeunes de s'ouvrir aux différentes propositions.
- La période de l'initiation est celle qui aborde les fondamentaux nécessaires pour une acquisition technique à venir, qu'elle soit chorégraphique, instrumentale ou vocale.
- Il est possible d'effectuer un double cursus :
 - Danse
 - Musique

2- DANSE

- Sans le savoir, tout enfant danse ... Tournoyer, virevolter, sauter, ramper, sont autant d'actions que les élèves retrouvent dans les cours de danse, permettant ainsi d'expérimenter sa créativité et de laisser libre cours à sa sensibilité. Petit à petit, la technique entre en jeu et affine ces espaces d'explorations pour intégrer les langages corporels spécifiques aux trois disciplines proposées, tout en permettant à celles-ci de se croiser et interagir.

- Danse classique

Issue de la danse baroque, la danse classique est aujourd'hui un florilège de créativité dont les chorégraphes actuels se saisissent, tout en restant attachés aux fondamentaux qui permettent de faire vivre un répertoire garant d'un patrimoine ou revisité.

- Danse contemporaine

Dans la continuité de la danse moderne, la danse contemporaine a permis aux artistes de lâcher prise sur la forme, afin d'explorer le mouvement, la musique et l'espace dans des dimensions multiples et ainsi mettre l'imaginaire et le corps au service de la créativité.

- Danse jazz

Entre ciel et terre, entre passé et présent, entre swing et technique performante, la danse jazz est au cœur de l'histoire de l'Amérique. Elle apporte et procure le plaisir des contrastes en illustrant parfaitement la joie de vivre et les émotions intenses.

Cours « garçons »

- Apporter des éléments techniques en lien avec l'exploration des répertoires spécifiques.

Culture chorégraphique

- Découvrir les répertoires explorés et faire le lien avec une histoire de la danse du commencement de la civilisation à nos jours.

Anatomie et Analyse Fonctionnelle du Corps dans le Mouvement Dansé (AFCMD)

- Apprendre à se préserver et explorer le mouvement pour une progression technique au bénéfice d'une interprétation épanouissante adaptée à chaque niveau.

Formation Musicale du Danseur (FMD)

- Affiner le sens musical et l'intégration rythmique des espaces dansés et bénéficier de la présence d'enseignants musiciens spécialisés, pour une formation musicale globale :
 - Cours de formation musicale adaptée aux danseurs
 - Selon les cours : présence d'un pianiste accompagnateur et/ou professeur de percussions

Découverte de nouvelles esthétiques

- Tous les ans, des stages sont organisés avec la venue d'artistes reconnus afin de faire découvrir des univers chorégraphiques variés ou approfondir une des techniques proposées au sein du CRD.

3- MUSIQUE

- Une grande diversité de pratiques instrumentales et vocales est proposée à travers des répertoires variés. L'apprentissage d'un instrument ou la pratique du chant, complété par l'indispensable Formation Musicale et l'intégration dès que possible dans des pratiques collectives, amènent l'élève vers une autonomie qu'il acquiert petit à petit, pour son plus grand plaisir.

Un trio indissociable

1- Pratiques collectives

- Les pratiques collectives sont au cœur du projet de l'élève. Elles développent l'attention aux autres et permettent de fusionner les initiatives personnelles dans une synergies collective. La curiosité, la solidarité, la responsabilité vis-à-vis du groupe sont autant de valeurs portées à travers le jeu musical partagé.

2- Pratique instrumentale individuelle ou en mini-collectif

- Espace de découverte et de maîtrise d'un instrument pour que chaque élève puisse acquérir, les éléments techniques et d'interprétation nécessaires à son épanouissement.

3- Formation Musicale

- Travail de l'oreille, lecture de notes, travail rythmique, percussions corporelles, chant, culture musicale, improvisation, écriture, composition sont autant d'éléments nécessaires à une bonne maîtrise des fondamentaux de la musique au bénéfice de l'apprentissage d'un instrument ou d'une pratique vocale. Outils numériques, instruments et voix deviennent ainsi des supports socles d'une formation musicale adaptée à chacun et à chaque discipline.

Musiques anciennes

- Un répertoire parfois oublié et pourtant riche de (re)découvertes permanentes. Le Conservatoire devient ainsi un lieu de mémoire en proposant de (re)donner vie à des pratiques instrumentales toujours d'actualité que chacun peut saisir avec plaisir.
- La pratique de l'orgue est intégrée aux Musiques anciennes tout en sachant que le répertoire s'élargit bien au-delà des périodes identifiées pour ces musiques. Les élèves faisant le choix de cette discipline peuvent bénéficier de cours dans certaines églises de la ville de Niort, accédant ainsi à des orgues de factures remarquables.

Musiques Actuelles

- Les Musiques Actuelles sont composées d'une grande diversité de disciplines instrumentales et vocales. Cette profusion d'esthétiques permet aux élèves de traverser l'histoire, des premiers chants et rythmes africains à la musique du XXIème siècle :

- Musiques Actuelles Amplifiées (MAA)
- Musique improvisée
- Jazz
- Musiques du monde / traditionnelles
- Musique électro

Musique improvisée

- Quelle que soit la pratique instrumentale, l'expérimentation de la musique s'établit dans un processus où le musicien est son propre créateur. Cela permet à chacun d'explorer des sonorités ou des techniques de jeu initialement pas imaginées.
- L'élève musicien produit une œuvre musicale spontanée, imaginaire en se servant de sa créativité dans l'instant, seul ou en groupe en utilisant son savoir technique et théorique tout en faisant confiance au hasard.

Musique contemporaine

- Parfois méconnue faute d'une véritable connaissance, il est indispensable que les élèves puissent en traverser quelques œuvres, afin d'élargir leur répertoire. La musique contemporaine représente les différents courants de musique savante apparus après la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Pratiques vocales

- La voix est le premier instrument de l'être humain et permet d'identifier les sons, la justesse vers une écoute affinée de la musique.
 - Les pratiques vocales individuelles ou en collectif sont intégrées à la grande famille de la musique. Elles peuvent être une finalité en soi ou venir compléter un cursus instrumental ou chorégraphique.
- Chant lyrique
 - Chant jazz
 - Chorales enfants, adolescents, adultes, CHAM

4- ACTION CULTURELLE

- Partant du principe que l'interprétation d'un élève sera différente en public que dans sa salle de cours, il est important qu'il soit amené à participer à des représentations dès ses premières notes ou ses premiers pas. Ainsi, chaque année, le CRD programme une centaine de prestations dont les élèves en sont les principaux interprètes, accompagnés par les professeurs toujours force de propositions.
- Dans le cadre de partenariats de territoire, de nombreuses communes de la CAN ouvrent leurs portes aux manifestations du CRD. Les élèves y découvrent des espaces scéniques variés et parfois insolites, d'une salle des fêtes à la Scène Nationale *Le Moulin du Roc*, en passant par des lieux en plein air.

Rencontres inédites, master' classes, stages

- Certains projets permettent aux élèves des rendez-vous avec des artistes de renom international ou des acteurs locaux attachés au partage dans des domaines artistiques parfois peu connus.

Rayonnement départemental, régional, national

- Les élèves sont régulièrement invités à participer à des manifestations regroupant divers établissements où le plaisir de jouer et danser ensemble sont au cœur des projets. Les invitations sont régulièrement rendues par le CRD, dès lors qu'une opportunité se présente.

5- PARCOURS DU SPECTATEUR

- La Scène Nationale *Le Moulin du Roc* et La Scène de Musiques Actuelles *Le CAMJ* sont les partenaires privilégiés pour permettre aux élèves et leur famille de découvrir une programmation en lien avec leur parcours chorégraphique/musical. Un choix de concerts et de spectacles variés est ainsi proposé chaque saison.
- Ces propositions peuvent être l'objet d'un travail de recherches ou d'appropriation à travers la Formation Musicale et les ateliers d'histoire de la danse/création chorégraphique.

6- OUTILS NUMÉRIQUES

- Les outils numériques sont maintenant totalement intégrés au déroulement pédagogique des cursus et composent une part importante dans le matériel mis à disposition des élèves.
- Que cela soit en danse ou en musique, de l'éveil aux projets personnels des grands élèves, chacun bénéficie à un moment donné de ces outils pédagogiques complémentaires.
- Les outils numériques ne peuvent se substituer à un geste artistique nécessitant une présence active et interactive entre le(s) professeur(s) et les élève(s) ou les élèves entre eux.
- Des sessions et des ateliers spécifiques sont dédiées à la maîtrise de ces outils :
 - Musique Assistée par Ordinateur (MAO)
 - Sensibilisation au son
 - Outils scéniques : son et lumière
- Les cours ne peuvent en aucun cas être proposés en visioconférence, sauf cas de force majeure et à décision de la Direction.

CYCLES ET OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Paroles de professeurs

- Nous avons à cœur d'enseigner l'écoute, de soi, des autres, de son environnement qu'elle soit attentive ou analytique et qu'elle devienne un réflexe absolu en toutes circonstances.
- Nous encourageons le développement d'une habitude de travail en leur enseignant l'importance de la constance et de l'implication, clés de leur progression.
- Nous accompagnons chacun, au fil des années, à une autonomie pouvant permettre une pratique de futur amateur épanoui.
- Nous transmettons des notions de partage des connaissances, de bienveillance et de respect.

Parcours <i>Découverte</i>	Cycle Éveil artistique Danse et Musique
Durée	Danse : 1 à 4 ans Musique : 1 à 3 ans
Entrée	À partir de la moyenne section maternelle Possibilité d'intégrer le parcours à n'importe quel moment
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Découverte des Fondamentaux : corps / espace / temps / poids• S'ouvrir aux autres dans le collectif• Ouvrir et affiner les perceptions sensorielles, corporelles et vocales• Développer la curiosité, l'expression et le domaine de l'imaginaire de l'enfant,• Mettre en place des repères de vocabulaire en lien avec la danse et/ou la musique• S'approprier des approches globales et inventives en utilisant la voix, le corps, les instruments
Contenus	<ul style="list-style-type: none">• Éveiller l'écoute• Mettre en place un vocabulaire accessible• Pratiquer collectivement le chant et les jeux d'expression• Mettre en relation un corps en mouvement avec le monde sonore et l'espace• Former à l'expression artistique• Explorer le rythme sous différentes formes
Organisation	<ul style="list-style-type: none">• 1 cours de 45 minutes à 1 heure en collectif selon l'étape dans le cycle <u>Danse</u> : possibilité d'intégrer un 2^{ème} cours en Initiation 2• Mode projet :<ul style="list-style-type: none">- Premières prestations scéniques ou publiques adaptées aux jeunes enfants- Initiation des familles à découvrir une programmation artistique pour jeune public
Fin de cycle éveil artistique	<ul style="list-style-type: none">• Pas d'évaluation• Après une période de découverte et d'expérimentation, l'enfant peut effectuer un choix :<ul style="list-style-type: none">- Danse : discipline dominante- Musique : instrument

DANSE

Parcours <i>Exploration</i>	Cycle I
Durée	3 à 5 ans
Entrée dans le cycle	A partir du CE2 ou 8 ans révolus dans l'année civile Éveil et/ou initiation préalable non obligatoire
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Approfondissement de la structuration corporelle et de l'expression artistique • Acquisition des éléments techniques de base • Initiation à la culture chorégraphique par la découverte des œuvres • Introduction d'une pratique d'évaluation partagée entre élèves
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> • Qualités d'intention, relation au temps et à l'espace • Acquisition de la terminologie spécifique de la danse et selon la discipline • Découverte des bases d'une autre discipline de danse • Mémorisation et interprétation de courts enchaînements • Exploration de temps d'improvisation et de création
Organisation	<ul style="list-style-type: none"> • Évolution du nombre de cours durant le cycle : <ul style="list-style-type: none"> - Choix d'une discipline dominante - Option dans une autre discipline devenant une complémentaire en cours de cycle - Atelier histoire et patrimoine chorégraphique • Mode projet : <ul style="list-style-type: none"> - Participation aux projets artistiques - Ouverture au parcours du spectateur
Évaluation de fin de Cycle I	<p><u>Contrôle continu :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Dynamique d'implication dans les cours • Régularité, investissement <p><u>Prestation scénique publique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • En duo : variation proposée par le Ministère de la Culture (au choix, selon le projet pédagogique global) <ul style="list-style-type: none"> - Classique - ou Contemporain • En groupe : courte création collective
Composition du jury	<ul style="list-style-type: none"> • Jury interne comprenant : <ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble de l'équipe enseignante en danse - Invitation possible d'un enseignant de musique <p>ou selon la disponibilité du jury extérieur pour la fin de Cycle II : présence de ce jury</p>
Présidence de jury	<ul style="list-style-type: none"> • Direction du CRD ou son représentant
Diplôme	<i>Diplôme de validation des acquis</i>

Parcours <i>Consolidation</i>	Cycle II
Durée	3 à 5 ans
Entrée	Validation du Cycle I ou à partir de 11 ans ayant des acquis équivalents à une entrée en Cycle II (sur test)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Appropriation de la danse comme langage artistique Exploration pratique de l'endurance Consolidation de la culture chorégraphique Confirmation du travail d'improvisation et de composition Développement de la capacité à analyser sa danse et celle des autres Aptitude à l'auto-évaluation
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> Approfondissement des acquis techniques et de la terminologie pour chaque discipline Poursuite de l'apprentissage dans la discipline complémentaire Possibilité d'une option dans une troisième esthétique Compréhension rythmique, exploration renforcée de la musicalité du mouvement Intégration des méthodologies corporelles <p>Particularité</p> <p>Pratique des pointes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre à tous les élèves d'explorer cette pratique sans mettre de contraintes incohérentes avec les aptitudes et appétences de chacun
Organisation	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de modules complémentaires selon le stade dans le cycle Possibilité d'un double cursus (classique et contemporain) Évolution du nombre de cours durant le cycle : <ul style="list-style-type: none"> - Continuité dans la discipline dominante - Continuité dans la discipline complémentaire - Option : 3^{ème} discipline (jazz) Modules semestriels : <ul style="list-style-type: none"> - Formation Musicale du Danseur (FMD) - Histoire et patrimoine chorégraphique Module intégré dans les cours : <ul style="list-style-type: none"> - Anatomie / Analyse Fonctionnelle du Corps dans le Mouvement Dansé (AFCMD) Mode projet : <ul style="list-style-type: none"> - Participation active aux projets artistiques - Parcours du spectateur permettant un début d'analyse
Évaluation de fin de Cycle II	<p><u>Contrôle continu :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Formation Musicale du Danseur Histoire et patrimoine chorégraphiques Implication dans la recherche chorégraphique en collectif Régularité, investissement <p><u>Cours collectif sous forme de master class</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Dans la discipline dominante. Cours donné par le membre du jury de la spécialité. <p><u>Court exposé sur un sujet au choix</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Œuvre, spectacle, FMD, anatomie, musique ou tout sujet en lien avec une culture personnelle <p><u>Prestation scénique publique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> En solo : variation du Ministère de la Culture (choix étudié entre l'élève et le professeur) <ul style="list-style-type: none"> - Classique (sur pointes ou 1/2 pointes) - et/ou Contemporain Groupe : variation libre composée par les candidats
Composition du jury	<ul style="list-style-type: none"> Jury extérieur comprenant un spécialiste par discipline Invitation possible d'un professeur de musique (en interne)
Présidence de jury	<ul style="list-style-type: none"> Direction du CRD ou son représentant
Diplôme	Brevet d'Études Chorégraphiques

Parcours <i>Approfondissement</i>	Cycle III - Amateur
Durée	2 ans minimum
Entrée	Validation du Cycle II ou ayant des acquis conformes aux attentes d'un début de Cycle III (sur test)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Capacité à développer un projet artistique personnel et commencer à s'intégrer dans le champ de la pratique en amateur Autonomie dans l'expérience de l'interprétation Capacité à analyser des œuvres chorégraphiques Développement de l'endurance et approche de la virtuosité Capacité opérationnelle d'auto-évaluation
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> Approfondissement des acquis techniques et du langage chorégraphique selon la (les) discipline(s) choisie(s) Encouragement à la découverte d'une autre spécialité vers la créativité : musique, théâtre, danse ... Recherche et autonomie culturelle : arts plastiques, musées, patrimoine, littérature, cinéma ... Vers un acquis du patrimoine chorégraphique
Organisation	<ul style="list-style-type: none"> Organisation similaire au Cycle II, avec augmentation des temps de cours vers l'endurance Possibilité d'accompagner les élèves vers des structures proposant un Cycle III spécialisé ou autres structures de l'enseignement supérieur, compagnies etc ...
Évaluation de fin de Cycle III Projet personnel	<p><u>Contrôle continu :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Autonomie (comment se préparer à un cours, une répétition ...) Acquis techniques et appropriation de l'interprétation sensible Capacité à fédérer des « acteurs » artistiques autour d'un projet Régularité et investissement <p><u>Prestation scénique publique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Prestation de 20 minutes devant comprendre un travail en collectif et une partie en solo Projet personnel devant permettre d'identifier la discipline pour laquelle l'élève présente son projet : <ul style="list-style-type: none"> - Classique - et/ou Contemporain
Composition du jury	<ul style="list-style-type: none"> Dans la mesure du possible : <ul style="list-style-type: none"> Directeurs et/ou directeurs adjoints de Conservatoires Départementaux et/ou Régionaux. Deux membres de jury seront proposés avec pour chacun : <ol style="list-style-type: none"> 1- Parcours issu d'une spécialité musicale 2- Parcours issu d'une spécialité chorégraphique
Présidence de jury	<ul style="list-style-type: none"> Direction CRD ou son représentant ou personnalité extérieure
Diplôme	<i>Certificat d'Études Chorégraphiques</i>

	Cycle Spécialisé
Préparation	<ul style="list-style-type: none"> Entrées dans les établissements proposant un Cycle spécialisé <ul style="list-style-type: none"> Réseau des établissements « Nouvelle-Aquitaine Nord » ou autres établissements en France Auditions et/ou concours à l'étranger (écoles supérieures, ballets juniors ...)

MUSIQUE

Lexique abréviation : Formation Musicale (FM)

Parcours Exploration	Cycle I
Durée	3 à 5 ans
Entrée	A partir du CE1 / éveil ou initiation préalable non obligatoire ou débutants tous âges
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • S'approprier des approches globales et inventives (voix, corps, instruments) • Affiner le sens de l'écoute, des perceptions • Découvrir les différentes esthétiques musicales • Discerner les principaux éléments du langage musical • Se présenter en public • Découvrir les outils de l'autoévaluation
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux d'écoute d'œuvres et mise en place de repères culturels • Pratiques vocales et instrumentales collectives • Pratiques individualisées de la discipline choisie • Démarche vis-à-vis de la création et des répertoires contemporains
Organisation	<ul style="list-style-type: none"> • Contenu pédagogique : <ul style="list-style-type: none"> - 1 cours d'instrument individuel de 30 min ou mini collectif selon les disciplines (2 à 3 élèves) - 1 cours de Formation Musicale (FM) - 1 cours de pratique collective ou atelier - dès la 2^{ème} année (Musiques Actuelles comprises) • Mode projet : <ul style="list-style-type: none"> - Participation aux projets artistiques - Ouverture au parcours du spectateur
Évaluation de fin de Cycle I	<p><u>Contrôle continu :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Implication dans les pratiques collectives • Participation aux projets • Régularité, investissement • Début d'autonomie du travail au domicile <p><u>Pratique instrumentale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme d'interprétation en public • Selon les disciplines : <ul style="list-style-type: none"> 1 pièce imposée 1 pièce libre d'esthétique différente 1 composition <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> ou 1 improvisation > Musiques Actuelles > Musiques anciennes <p><u>Formation Musicale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Écrit : durant les cours (écoute classique / écoute Musiques Actuelles / relevés rythmiques et mélodiques) • Oral : ateliers en petit collectif (lecture de rythmes et de notes / improvisation guidée / chant / invention sur instrument) <p>2 pièces libres d'esthétiques différentes 1 composition ou 1 improvisation > Musiques Actuelles > Musiques anciennes</p>
Composition du jury	<p><u>Pratique instrumentale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Jury interne comprenant : <ul style="list-style-type: none"> - Un enseignant de FM - Un enseignant de musique de la famille instrumentale - Invitation possible d'un enseignant de danse <p><u>Formation Musicale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Jury interne composé de l'équipe pédagogique FM <ul style="list-style-type: none"> - Invitation possible d'un enseignant d'instrument
Présidence de jury	<ul style="list-style-type: none"> • Direction du CRD ou son représentant
Diplôme	<p>Diplôme de validation des acquis - Cycle I</p> <p>Deux modules doivent être validés :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Pratique instrumentale 2- Formation Musicale

Parcours <i>Consolidation</i>	Cycle II
Durée	3 à 5 ans
Entrée	Validation du Cycle I ou ayant des acquis équivalents à une entrée en Cycle II (sur test)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Approfondir le développement artistique et musical personnel • Mobiliser des repères culturels pour s'approprier un langage musical • Permettre l'acquisition des bases d'une pratique autonome • Être en capacité à tenir sa place dans les pratiques collectives
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> • Confrontation à des situations musicales diversifiées liées à sa pratique • Formation musicale incluant une ouverture culturelle, historique liée au répertoire occidental et aux musiques du monde • Pratiques vocales et instrumentales collectives • Aptitude à entendre et commenter les répertoires abordés avec des outils d'analyse appropriés
Organisation	<ul style="list-style-type: none"> • Contenu pédagogique : <ul style="list-style-type: none"> - 1 cours d'instrument individuel de 45 min - 1 cours de Formation Musicale (FM) - 1 cours de pratique collective - <u>Jazz</u> : 1 cours complémentaire de perfectionnement instrumental de 30 min • Mode projet : <ul style="list-style-type: none"> - Participation active aux projets artistiques - Parcours du spectateur identifiable • Sur avis du Conseil de l'élève - possibilité : <ul style="list-style-type: none"> - Choix d'un 2^{ème} instrument - Accès au Cycle III spécialisé avec un renforcement en FM si nécessaire
Évaluation de fin de Cycle II	<p><u>Contrôle continu</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Implication dans les pratiques collectives • Participation aux projets dont des projets interdisciplinaires ou comprenant une autre spécialité • Culture musicale personnelle, notamment au regard du parcours du spectateur <p><u>Pratique instrumentale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Possibilité de préparation en master 'classes • Restitution publique : contenu similaire au Cycle I - sauf la composition intégrée au tronc commun <p><u>Formation Musicale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Écrit : durant les cours (écoute classique / écoute Musiques Actuelles et jazz) • Oral : restitution publique > chant et rythme à trois voix <p><u>Tronc commun</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Restitution publique : <ul style="list-style-type: none"> - Modules priorisant le lien avec la pratique instrumentale, la voix et le travail en collectif - Repiquage (arrangement par l'élève) : 1 choix parmi 6 à 8 pièces musicales d'esthétiques variées - Composition personnelle
Composition du jury	<p><u>Pratique instrumentale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Jury extérieur spécialisé dans la discipline pouvant être l'intervenant des master 'classes • Invitation possible d'un enseignant de danse (en interne) <p><u>Formation Musicale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Jury interne : - Enseignants de FM <p><u>Tronc commun</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Jury interne : - Enseignants de FM <ul style="list-style-type: none"> - Enseignant de pratique instrumentale - Invitation possible d'un enseignant de danse
Présidence de jury	<ul style="list-style-type: none"> • Direction CRD ou son représentant ou personnalité extérieure
Diplôme	<p style="text-align: center;"><i>Brevet d'Études Musicales</i></p> <p>Trois modules doivent être validés :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1- Pratique instrumentale 2- Formation Musicale 3- Tronc commun

Parcours approfondissement	Cycle III - Amateur
Durée	2 ans minimum / 4 ans maximum
Entrée	Validation du Cycle II ou ayant des acquis équivalents à une entrée en Cycle III (sur test)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître et approfondir les compétences acquises précédemment • Réaliser un projet artistique personnel • Développer un esprit critique et définir des choix d'interprétation • S'intégrer dans le champ de la pratique musicale amateur • S'orienter pour aller vers de nouvelles pratiques
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> • Pratiques musicale, individuelle et collective soutenue • Activités favorisant la créativité • Mise en relation avec des partenaires dans le domaine de la musique et des autres champs artistiques • Mise en relation avec les acteurs culturels du territoire
Organisation	<ul style="list-style-type: none"> • Contenu pédagogique : <ul style="list-style-type: none"> - 1 cours individuel d'instrument de 1h - Pratiques collectives renforcées - Facultatif : 1 cours de FM - Jazz : 1 cours complémentaire de perfectionnement instrumental de 30 min • Sur avis du Conseil de l'élève - possibilité : <ul style="list-style-type: none"> - Choix d'un 2ème instrument - Possibilité d'accéder au Cycle spécialisé, nécessitant un renfort en déchiffrage si besoin (test) • Mode projet : <ul style="list-style-type: none"> - Participation active aux projets - Intérêt confirmé pour le spectacle vivant - Début d'intégration dans des projets extérieurs au CRD
Évaluation de fin de Cycle III Projet personnel	<u>Contrôle continu</u> : <ul style="list-style-type: none"> • Autonomie (comment se préparer à un cours, une répétition ...) • Acquis techniques et appropriation personnelle d'une interprétation • Capacité à fédérer des « acteurs » artistiques autour d'un projet • Régularité et investissement <u>Préparation</u> : <ul style="list-style-type: none"> • Autonomie dirigée vers un projet personnel à l'image de chacun • Le projet personnel devra permettre la visibilité des fondamentaux dans sa discipline • Il sera attendu des éléments techniques en cohérence avec les attendus d'une fin de Cycle III amateur • L'élève pourra choisir un tuteur parmi les professeurs désignés • Le professeur de la discipline principale aura un droit de regard sur l'ensemble du programme afin de veiller à la mise en valeur de celle-ci
Composition du jury	<ul style="list-style-type: none"> • Dans la mesure du possible : <ul style="list-style-type: none"> - Directeurs et/ou directeurs adjoints de Conservatoires Départementaux et/ou Régionaux. - Deux membres de jury seront proposés avec pour chacun : <ul style="list-style-type: none"> 1- Parcours issu d'une spécialité musicale 2- Parcours issu d'une spécialité chorégraphique
Présidence du jury	<ul style="list-style-type: none"> • Direction CRD ou son représentant ou personnalité extérieure
Diplôme	<p style="text-align: center;"><i>Certificat d'Études Musicales</i></p> <p style="text-align: center;">Pour la discipline principale</p>

Cycle Spécialisé Cycle Préparant à l'Enseignement Supérieur (CPES)	
Durée totale Phases 1 + 2	1 à 4 ans
Validation des phases	<ul style="list-style-type: none"> Phase 1 > obtention du Diplôme d'Études Musicales (DEM) Phase 2 > continuité dans le cycle pour l'obtention de l'ensemble des modules (attestation CPES)
Entrée sur examen	<p><u>Programme :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Formation Musicale 2- Pratique instrumentale 3- Entretien oral <p><u>Organisation en Réseau des établissements Nouvelle-Aquitaine nord</u></p> <ul style="list-style-type: none"> CRR Poitiers, CRD Angoulême, CRD La Rochelle, CRD Châtellerault, CRD Niort <p><u>Composition du jury</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Deux personnalités et/ou enseignants artistiques spécialisés hors Réseau Présidence de jury : Direction de l'un des établissements du Réseau
Objectifs Contenus Organisation	<p><u>Pratique instrumentale :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Renforcement dans la discipline principale : atteindre le niveau technique et d'interprétation requis Implication renforcée dans les pratiques collectives Encouragement à découvrir d'autres pratiques instrumentales ou artistiques : arts plastiques, cinéma, danse, littérature ... Participation soutenue aux projets de l'établissement et /ou du Réseau Possibilité de mutualiser les enseignements sur l'ensemble du Réseau <p><u>Formation Musicale :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Intégrée au cursus <p><u>Culture générale :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Ouverture et connaissances approfondies en lien avec sa discipline ou esthétiques privilégiées Début d'une vie artistique autonome en dehors de l'établissement
Phase 1 Phase pouvant être une fin en soi	<p><u>Dans l'établissement d'origine</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Projet personnel noté La note de 10/20 est requise pour présenter le programme instrumental en Réseau <p><u>Organisation en Réseau des établissements Nouvelle-Aquitaine nord</u></p> <ul style="list-style-type: none"> CRR Poitiers, CRD Angoulême, CRD La Rochelle, CRD Châtellerault, CRD Niort Prestation instrumentale selon la note de cadrage <p><u>Composition du jury</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Deux personnalités et/ou enseignants artistiques spécialisés hors Réseau Présidence de jury : Direction de l'un des établissements du Réseau
Diplôme	Diplôme d'Études Musicales (DEM)
	<p>Deux étapes doivent être validées :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Projet personnel noté 2- Prestation instrumentale en réseau
Phase 2	<ul style="list-style-type: none"> Continuité dans le Cycle Préparant à l'Enseignement Supérieur (CPES) Accès possible pour des étudiants ou adultes titulaires d'un DEM
Fin de Cycle CPES	Attestation
	Justificatif pour l'ensemble des modules validés (thématisques et nombre d'heures requises)

Validé par les membres du Conseil Pédagogique du CRD - mai 2025
 CPES : validé par les directions des établissements du réseau - février 2024